

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **29**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers absents : **3**

OBJET :
Demande de subvention
« Fonds vert » 2025
pour Défi-mode

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Catherine PAPUT,

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ

**DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT 2025 POUR DEFI-MODE**

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Considérant** le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) ;
- **Considérant** la réhabilitation de Défi-Mode afin de renforcer la dynamique commerciale et l'attractivité résidentielle en requalifiant l'entrée de ville ;

Le projet est d'installer des halles commerciales occupées par des producteurs locaux, une brasserie, un bistro et un espace de formation (IFAS) ;

Les objectifs sont de :

- Marquer l'entrée de ville par un espace public à forte valeur ajoutée ;
- Développer une offre commerciale complémentaire mêlant réponse aux besoins de proximité et offre touristique (commerce de bouche et alimentaire qualitatif) ;
- Participer à une boucle commerciale et touristique Nord ;

L'opération Défi-Mode a bénéficié d'une subvention de 800 000,00 euros au titre de l'Axe 3 « recyclage foncier » pour l'édition 2023 visant à compenser une part du déficit du projet ;

La hausse du coût des travaux liée à l'état structurel du bâtiment, mais également l'absence de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (2 000 000,00 euros) conduisent à une augmentation du déficit de l'opération Défi-Mode ;

En 2025, le Fonds vert visant à accélérer la transition écologique dans les territoires est reconduit ;

Le Fonds vert 2025 vise notamment à apporter une réponse à trois défis majeurs :

- L'adaptation au changement climatique des territoires ;
- Le recyclage des friches ;
- La poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments locaux ;

L'opération Défi-Mode pourrait à nouveau bénéficier de ces financements au titre de l'axe 3 « Recyclage foncier 2025 ». La date limite de dépôt de candidatures pour l'année est le 18 mai 2025 ;

L'enveloppe prévisionnelle de cette mesure pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas connue à ce jour ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 28 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la sollicitation d'une subvention dans le cadre de l'axe 3 « Recyclage Foncier » du Fonds vert 2025 ;
- **Autorise** le Maire à solliciter la subvention correspondante et à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Annie CHEVALDONNÉ

Le Maire,

Stéphane RODIER